



SECTION 1: Identification/Identité

1.1. GHS Product identifier

Product name Super-Sorb
 Product form Powder in Bottle (~340g)
 Product number XXXXX

1.2. Relevant identified uses of chemical product and uses advised against

Recommended use: Deodorizer.
 Restriction on use: For intended use only.

1.3. Details of the supplier of the safety data sheet

Dustbane Products Ltd.
 1000 Last Mile Drive.
 Ottawa, Ontario K1G 6Y1
 T: 1-800-387-8226 F: 1-800-363-5309
 info@dustbane.ca www.dustbane.ca

1.4. Emergency phone number

1-613-996-6666

1.1. GHS Identifiant du produit

Nom du produit Super-Sorb
 Forme du produit Poudre en bouteille (~340g)
 Numéro de produit XXXXX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du produit chimique et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Désodorisant.
 Restriction d'utilisation : A utiliser uniquement pour l'usage prévu.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Dustbane Products Ltd.
 1000 Last Mile Drive.
 Ottawa, Ontario K1G 6Y1
 T : 1-800-387-8226 F : 1-800-363-5309
 info@dustbane.ca www.dustbane.ca

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

1-613-996-6666

SECTION 2: Hazard identification/Identification des dangers

2.1. Classification of the substance or mixture

GHS classification in accordance with: WHMIS 2015

- Skin Sensitization Cat. 1
- Acute Oral Toxicity Cat. 4

2.2. GHS label elements, including precautionary statements

Signal word Warning!

Hazard statement(s)

H302 Harmful if swallowed.
 H317 May cause allergic skin reaction.

Precautionary statement(s)

P102 Keep out of reach of children.
 P264 Wash hands thoroughly after handling.
 P280 Wear suitable gloves.
 P301+310 If swallowed, call physician.
 P302+P352 If on skin, wash with plenty water.
 P332+P313 If rash occurs, seek medical attention.
 P501 Dispose of contents to an approved waste disposal plant.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH conformément à : WHMIS 2015

- Sensibilisation cutanée Cat. 1
- Toxicité orale aiguë Cat. 4

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Mot d'ordre Attention !

Mentions de danger

H302 Dangereux en cas d'ingestion.
 H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.
 P280 Porter des gants appropriés.
 P301+310 En cas d'ingestion, appeler un médecin.
 P302+P352 En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau.
 P332+P313 En cas d'éruption cutanée, consulter un médecin.
 P501 Entreposer le contenu dans un centre d'élimination des déchets agréé.



SECTION 3: Composition/information on ingredients/ Composition/information sur les ingrédients

3.1. Mixtures/Mélanges

Hazardous components/Composants dangereux

Chemical name/Nom chimique	CAS No./No CAS.	Quantity/Quantité (% w/w)
Cellulose/Cellulose	N.A	35 – 50 %
Absorbant polymer/Polymère absorbant	60323-79-7	35 – 50 %
Isopropyl Alcohol/Alcool isopropylique	67-63-0	< 1 %
Fragrance/Parfum	N.A	1 – 5 %
N-alkyl/N-alkyle	N.A	C14 – 95%, C12 – 3%, C16-2%
Benzyl ammonium chloride dihydrate/Chlorure de benzyl ammonium dihydraté	139-08-02	N.A
Microbiocide	26172-55-4 & 2682-20-4	< 1%

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health and hence require reporting in this section.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, à la connaissance actuelle du fournisseur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé et doivent donc être signalés dans cette section.

SECTION 4: First-aid measures/Mesures de premiers secours

4.1. Description of necessary first-aid measures

General advice	No specific acute effects or symptoms are known.
If inhaled	No acute effects expected. If person is feeling unwell, remove to fresh air.
In case of skin contact	Wash with soap and water.
In case of eye contact	Possibility of eye contact limited. In the event, wash thoroughly with water or approved eyewash.
If swallowed	Possibility of ingestion limited due to product form and difficulty to chew and ingest. In the event of ingestion, rinse mouth thoroughly with water.

4.1. Description des mesures de premiers secours nécessaires

Conseils généraux	Aucun effet ou symptôme aigu spécifique n'est connu.
En cas d'inhalation	Aucun effet aigu n'est attendu. Si la personne ne se sent pas bien, l'emmener à l'air frais.
En cas de contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon.
En cas de contact visuel	La possibilité de contact avec les yeux est limitée. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau ou une douche oculaire agréée.
En cas d'ingestion	Possibilité d'ingestion limitée en raison de la forme du produit et de la difficulté à le mâcher et à l'ingérer. En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

4.2. Most important symptoms/effects, acute and delayed

The most important known symptoms and effects are described in the labelling (see section 2.2) and/or in section 11.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3. Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary

Treat symptomatically.

4.3. Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire, le cas échéant

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Fire-fighting measures/Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Suitable extinguishing media

Use extinguishing media appropriate for the surrounding fire. Water spray, fog or mist. Dry chemicals, sand etc.

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu environnant. Eau pulvérisée, brume ou brouillard. Produits chimiques secs, sable, etc.



5.2. Specific hazards arising from the chemical

Thermal decomposition or burning may release a variety of products ranging from simple hydrocarbons to toxic/irritating gases including carbon monoxide and carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques liés au produit chimique

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer une variété de produits allant de simples hydrocarbures à des gaz toxiques/irritants, y compris le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

5.3. Special protective actions for fire-fighters

Full protective clothing should be worn before a confined fire space is entered. Self-contained breathing apparatus should be worn.

5.3. Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Des vêtements de protection complets doivent être portés avant de pénétrer dans un espace confiné de feu. Un appareil respiratoire autonome doit être porté.

SECTION 6: Accidental release measures/ Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

No special requirements for accidental release required. Apply good housekeeping practices.

Aucune exigence particulière n'est requise en cas de rejet accidentel. Appliquer les bonnes pratiques environnementales.

SECTION 7: Handling and storage/Manipulation et stockage

7.1. Precautions for safe handling

Wash hands and any exposed skin thoroughly after handling. Handle in accordance with good industrial hygiene and safety practice.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Se laver soigneusement les mains et toute peau exposée après manipulation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Keep in cool, dry conditions in original containers at no more than 30° C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conserver au frais et au sec dans les récipients d'origine, à une température ne dépassant pas 30° C.

SECTION 8: Exposure controls/personal protection/ Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Exposure Guidelines:

This product does not contain any materials that require any exposure or engineering control aid.

8.1. Directives d'exposition :

Ce produit ne contient aucune matière nécessitant une exposition ou un contrôle technique.

8.2. Appropriate engineering controls

The product does not contain any relevant quantities of materials with critical values that have to be monitored at the workplace.

8.2. Mesures d'ingénierie appropriées

Le produit ne contient pas de quantités importantes de matériaux ayant des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

8.3. Individual protection measures, such as personal protective equipment (PPE)

Eye/face protection

Not required if product is used as directed.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux et du visage

Pas nécessaire si le produit est utilisé conformément aux instructions.

Skin protection

Although unexpected, avoid prolonged skin contact. Use chemically resistant gloves as needed.

Protection de la peau

Bien qu'inattendu, éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants résistants aux produits chimiques si nécessaire.

Respiratory protection

Not required if product is used as directed.

Protection respiratoire

Pas nécessaire si le produit est utilisé conformément aux instructions.



SECTION 9: Physical and chemical properties/Propriétés physiques et chimiques

Basic physical and chemical properties

Physical state	Cylindrical bottle with scented powder.
Color	Light Brown.
Odor	Various.
Odor threshold	Not determined.
Melting point/freezing point	60° C
Boiling point or initial boiling point and boiling range	Not applicable.
Flammability	Not applicable.
Lower and upper explosion limit/flammability limit	Not determined.
Flash point	Not determined.
Auto-ignition temperature	Product is not self-igniting.
Decomposition temperature	Not determined.
pH	Not applicable/determined.
Kinematic viscosity	Not determined.
Solubility	Insoluble in water.
Partition coefficient n-octanol/water (log value)	Not determined.
Vapor pressure	Not determined.
Evaporation rate	Not determined.
Density and/or relative density	Not determined.
Relative vapor density	Not determined.
Particle characteristics	
Not applicable.	

Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Flacon cylindrique contenant une poudre parfumée.
Couleur	Marron clair.
Odeur	Diverses.
Seuil olfactif	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	60° C
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosivité/limites d'inflammabilité	Non déterminé.
Point d'éclair	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Température de décomposition	Non déterminé.
pH	Non applicable/déterminé.
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Solubilité	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur relative	Non déterminé.
Caractéristiques des particules	
Sans objet.	

SECTION 10: Stability and reactivity/Stabilité et réactivité

10.1. Reactivity

No data available.

10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

10.2. Chemical stability

No decomposition if used according to specifications.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est utilisé conformément aux spécifications.

10.3. Possibility of hazardous reactions

No hazardous reaction when handled and stored according to provisions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

10.4. Conditions to avoid

Avoid extreme heat and naked flames.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême et les flammes nues.

10.5. Incompatible materials

Strong oxidizing agents.

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Hazardous decomposition products

None under normal storage conditions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales de stockage.



SECTION 11: Toxicological information/Informations toxicologiques

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Ingredients include a small quantity of volatile fragrance chemicals which may contain small amounts of substances that are harmful if swallowed and/or irritating to the eyes and skin.

Skin corrosion/irritation

No practical risk of adverse health effects.

Serious eye damage/irritation

No practical risk of adverse health effects.

Ingestion

No practical risk of adverse health effects.

Respiratory or skin sensitization

Prolonged exposure to volatile ingredients is unlikely to cause irritation or other adverse health effects.

Germ cell mutagenicity

Not classified.

Carcinogenicity

Not classified as carcinogenic by ACGIH, IARC, OSHA or NTP.

Reproductive toxicity

Not classified.

Specific target organ toxicity (STOT) - single exposure

Dipropylene glycol monomethyl ether is classified as STOT.

Specific target organ toxicity (STOT) - repeated exposure

Not classified.

Aspiration hazard

Not classified.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Les ingrédients comprennent une petite quantité de produits chimiques de parfumerie volatils qui peuvent contenir de petites quantités de substances nocives en cas d'ingestion et/ou irritantes pour les yeux et la peau.

Corrosion/irritation de la peau

Pas de risque concret d'effets néfastes sur la santé.

Lésions oculaires graves/irritation

Pas de risque concret d'effets néfastes sur la santé.

Ingestion

Pas de risque concret d'effets néfastes sur la santé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Il est peu probable qu'une exposition prolongée aux ingrédients volatils provoque une irritation ou d'autres effets néfastes pour la santé.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

L'éther monométhyle du dipropylène glycol est classé comme STOT.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration

Non classé.

SECTION 12: Ecological information/Informations écologiques

No specific information has been established regarding the product. However, according to the conventional method of Directive 99/45/EC the product is classified as harmful to aquatic organisms, or causing long-term effects in the aquatic environment.

Ecotoxicity

No data available.

Persistence and degradability

No data available.

Bioaccumulative potential

No data available.

Aucune information spécifique n'a été établie concernant le produit. Toutefois, selon la méthode conventionnelle de la directive 99/45/CE, le produit est classé comme nocif pour les organismes aquatiques ou provoquant des effets à long terme sur l'environnement aquatique.

Écotoxicité

Aucune donnée disponible.

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.



Mobility in soil
No data available.

Other adverse effects
No data available.

Mobilité dans le sol
Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables
Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Disposal considerations/Considérations relatives à l'élimination

Disposal methods
Product disposal

Do not allow product to reach sewage system unless significantly diluted. Dispose of contents in accordance with local, regional, national and international regulations. Store product for disposal as described under Storage in Section 7 of this safety data sheet.

Packaging disposal

Non-contaminated packages must be recycled or disposed of. Contaminated packing must be completely emptied and can be reused after proper cleaning. Packing which cannot be properly cleaned must be disposed of. Handle contaminated packages in the same way as the substance itself. Dispose of waste according to applicable legislation.

Méthodes d'élimination
Élimination du produit

Ne pas laisser le produit atteindre le système d'égouts à moins qu'il ne soit significativement dilué. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Stocker le produit en vue de son élimination comme décrit dans la section Stockage de la section 7 de cette fiche de données de sécurité.

Élimination des emballages

Les emballages non contaminés doivent être recyclés ou éliminés. Les emballages contaminés doivent être complètement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être correctement nettoyés doivent être éliminés. Manipulez les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même. Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

SECTION 14: Transport information/Informations relatives au transport

This product is not regulated as hazardous and therefore does not have any regulated controls upon transport.

DOT (US)
Not classified.

IMDG
Not classified.

IATA
Not classified.

Ce produit n'est pas réglementé comme dangereux et ne fait donc l'objet d'aucun contrôle réglementé lors de son transport.

DOT (États-Unis)
Non classés.

IMDG
Non classés.

IATA
Non classés.

SECTION 15: Regulatory information/Informations réglementaires

15.1. Safety, health and environmental regulations specific for the product in question

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Absorbent Polymer
CAS: 60323-79-7

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Isopropyl Alcohol
CAS: 67-63-0

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Benzyl ammonium chloride dihydrate
CAS: 139-08-02

15.1. Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit en question

Liste intérieure canadienne des substances (LIS)

Nom chimique : Polymère absorbant
CAS : 60323-79-7

Liste intérieure canadienne des substances (LIS)

Dénomination chimique : alcool isopropylique
CAS : 67-63-0

Liste intérieure canadienne des substances (LIS)

Dénomination chimique : chlorure de benzylammonium dihydraté
CAS : 139-08-02



SECTION 16: Other information/Autres informations

Preparation Date: 2024-05-31
Revision Date: 2024-06-10
Version Number: V1

Date de Préparation : 2024-05-31
Date de révision: 2024-06-10
Numéro de version : V1

Abbreviations and acronyms:

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists.
CAS No.: Chemical Abstract Service (division of the American Chemical Society).
cPs: Centipoise.
DOT: US Department of Transport.
EC50: Effective Concentration, 50 percent.
Hr: Hours.
IC50: Inhibitory Concentration, 50 percent.
LD₅₀: Lethal Dose, 50 percent.
LC₅₀: Lethal Concentration, 50 percent.
IARC: International Agency for Research on Cancer.
IDLH: Immediately Dangerous to Life or Health.
MSHA: Mine Safety and Health Administration.
NTP: National Toxicology Program.
NOEC: No Observed Effect Concentration.
NOEL: No Observed Effect Level.
NOISH: US National Institute for Occupational Safety and Health.
OSHA: Occupational Safety and Health Administration.
PEL: Permissible Exposure Limit.
PVC: Polyvinyl chloride.
STEL: Short-Term Exposure Limit.
TDG: Transport Canada Transport of Dangerous Goods.
TWA: Time Weighted Average.
CAS: Chemical Abstract Service Number.
IATA: International Air Transport Association.
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code.
DPD: Dangerous Preparation Directive.
UN number: United Nations number.
No EC: European Commission Number.
TDG: Transportation of Dangerous Goods.
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System.

Abréviations et acronymes:

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
N° CAS : Chemical Abstract Service (division de l'American Chemical Society).
cPs : Centipoise.
DOT : Département américain des transports.
EC50 : Concentration efficace, 50 %.
Heure : Heures.
IC 50 : Concentration inhibitrice, 50 %.
DL₅₀ : Dose létale, 50 %.
LC₅₀ : Concentration létale, 50 %.
CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer.
IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé.
MSHA : Administration de la sécurité et de la santé dans les mines.
NTP : Programme National de Toxicologie.
CSEO : Concentration sans effet observé.
NOEL : Niveau sans effet observé.
NOISH : Institut national américain pour la sécurité et la santé au travail.
OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail.
PEL : Limite d'exposition admissible.
PVC : Polyvinyle chlorure.
STEL : Limite d'exposition à court terme.
TMD : Transport Canada Transport des marchandises dangereuses.
TWA : Moyenne pondérée dans le temps.
CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.
IATA : Association internationale du transport aérien.
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
DPD : Sur les préparations dangereuses.
Numéro ONU : Numéro ONU.
N° CE : Numéro de la Commission européenne.
TMD : Transport de Marchandises Dangereuses.
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.